



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES EN MER

Compte-rendu de la réunion du CA du 23/02/2022

Membres présents :

DELÉPINE Serge, GAUTIER Régis, KONARKOWSKI Michel, MORIZOT Joël , SCHWEITZER Eric.

Membre excusé : PHILIPPE Alain

Régis GAUTIER ouvre la séance à 10h10.

Michel KONARKOWSKI rappelle l'ordre du jour :

1.Approbation définitive du PV de la réunion du 2021.

2.Point sur la vie du Club (Adhésions, activités..)

3.Préparation de l'AG ordinaire 2022 (Salle des Evens réservée le dimanche 27 mars).

4. Règlement intérieur (Modification éventuelle de l'article 3.05 fixant les montants des participations aux sorties compte tenu de la flambée des prix des carburants).

5.Commande de vêtements et d'accessoires.

6.Questions diverses.

1. Approbation définitive du PV de la réunion du CA du 28 octobre 2021.

Michel KONARKOWSKI rappelle qu'un projet de PV avait été adressé à tous les membres du CA le 2 novembre et qu'il n'avait donné lieu qu'à une seule remarque de la part d'Eric concernant le passe sanitaire mais que celle-ci avait été faite hors réunion proprement dite et ne figurait donc pas dans le projet.

Le projet de PV de la réunion du 28/10/2021 (CF document annexe 1) est adopté à l'unanimité.

2. Point sur la vie du Club (Adhésions,activités).

Adhésions :

Michel KONARKOWSKI présente l'état des adhésions au 18 février : 45 adhérents (40 renouvellements, 4 nouvelles adhésions dont un capitaine , 1 membre d'honneur).

Joël MORIZOT propose qu'un email soit adressé aux adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion pour leur rappeler que seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer à une assemblée générale.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES EN MER

Régis GAUTIER rappelle que la campagne d'adhésions 2022 a été lancée le 1^{er} décembre 2021 et fait part de son étonnement face à l'attitude de certains adhérents qui viennent régulièrement au Club le vendredi soir mais qui ne se pressent pas pour renouveler leur adhésion.

Activités :

Le programme des activités préparé par Joël MORIZOT est affiché.

Eric SCHWEITZER se félicite de la densité du programme présenté et souhaite faire 2 suggestions :

1. Il souhaite que la sortie « Araignée » souvent évoquée soit effective. Régis GAUTIER répond qu'il ne faut pas trop se faire d'illusions sur la faisabilité d'une telle sortie et préfère qu'elle ne soit pas inscrite au programme.

2. Il propose de remplacer l'une des deux sorties prévues à Houat et Hoëdic par une sortie à Noirmoutier avec partie de pêche le matin puis repas dans un restaurant au port de l'Herbaudière. Cette proposition est acceptée. Il se propose de se renseigner auprès de la capitainerie du port de l'Herbaudière.

Michel KONARKOWSKI attire l'attention des membres sur le fait que Team Fishing Club de St Nazaire de la FFPS a aussi prévu d'organiser un concours les 4 et 5 juin.

Régis GAUTIER considère qu'il convient de maintenir les dates prévues car cela fait plus de 15 ans que notre Club organise son grand concours lors du week-end de la Pentecôte.

Une discussion s'instaure .

Les dispositions ci-après sont décidées :

- Un classement individuel sera établi après pesée sans coefficients.
- Il n'y aura pas de classement par bateau .
- Un tirage au sort du 3^{ème} équipier sera organisé. Ce dernier sera automatiquement commissaire à bord.
- Des prix de 300,200 et 100 euros en bons d'achat au Comptoir de la Mer seront attribués aux 3 premiers. Il sera demandé à ce dernier de nous offrir des petits lots.
- Le montant de l'inscription sera de 120€ pour les pêcheurs et de 20€ pour les capitaines. Ces derniers recevront 100€ par pêcheur embarqué en défraiement des frais de carburant.
- La distribution de poissons au profit de la SNSM est maintenue. Régis GAUTIER indique qu'il se rapprochera de la Gendarmerie Maritime à ce sujet.
- Régis GAUTIER ajoute qu'il modifiera le règlement du Challenge Dorades et les bulletins d'inscription en conséquence.

Joël MORIZOT indique qu'il a contacté Michel PFLUGHAUPT du SKÄL Club pour essayer de développer une participation mutuelle aux concours organisés par nos 2 clubs .Il signale que le SKÄL club organisera un concours « Spécial Congres » le 26 mars. Il ajoute qu'il organisera un atelier de montage en prévision de ce concours.

Régis GAUTIER souhaite que notre Club participe au concours « Trophée des Pays de Loire » que le SKÄL Club organisera le 2 juillet.

3. Préparation de l'AG ordinaire 2022

Michel KONARKOWSKI indique qu'il a réservé la Salle des Evens pour le 27 mars pour tenir compte des statuts.

Après débat il est décidé de fixer au dimanche 3 avril l'Assemblée Générale.

Michel KONARKOWSKI indique qu'il se chargera ce jour même de réserver une salle municipale.



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES EN MER

4. Règlement intérieur (Modification éventuelle de l'article 3.05 fixant les montants des participations aux sorties compte tenu de la flambée des prix des carburants).

Compte tenu de l'augmentation du prix des carburants, il est décidé de porter à 50€ la participation aux sorties au petit large et à 75€ celle aux sorties au-delà.

Régis GAUTIER rappelle que les montants de ces participations n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Il ajoute et qu'ils pourront être revus éventuellement à la baisse en fonction de l'évolution des prix à la pompe.

5. Commande de vêtements et d'accessoires.

Eric SCWHEITZER fait remarquer que, d'après les documents financiers transmis par Alain PHILIPPE, la valeur du stock de vêtements a diminué de 365€ alors que le produit de la vente se monte à 245€. Il indique que cette différence est expliquée par la remise de polos aux nouveaux adhérents.

Après examen des stocks il a décidé de demander un devis pour l'achat de 20 casquettes, 23 bodywarmers (5XXL, 3XL, 10XXL), 25 polaires avec fermeture éclair totale sur la poitrine. (5L, 10XL, 10XXL), 30 polos de couleur orange (20XL, 10XXL).

6. Questions diverses.

Eric SCWHEITZER considère que le bilan financier 2021 est très satisfaisant compte tenu de la situation, et ce, malgré un déficit de 1000€.

Régis GAUTIER fait remarquer que ce déficit est essentiellement dû à la participation du Club au repas de fin de saison (2500,00€).

Michel KONARKOWSKI rappelle que des investissements ont été réalisés (achat d'un congélateur et d'un réfrigérateur).

Eric SCWHEITZER souhaite savoir si un accord a été trouvé au niveau des frais d'électricité avec le Club de Voile.

Régis GAUTIER indique qu'aucune réponse n'a été donnée à ses nombreuses relances. Il ajoute qu'une participation aux frais d'abonnement serait justifiée malgré une très faible occupation du local du RDC.

Joël MORIZOT souhaite attirer l'attention des présents sur le nombre de membres du CA, nombre qu'il considère insuffisant. Il ajoute qu'il devrait y avoir davantage de membres, plus jeunes de surcroît, pour assurer la pérennité du fonctionnement du Club.

Michel KONARKOWSKI rappelle que nos statuts prévoient un CA composé de 3 membres au minimum et de 8 membres au maximum.

Régis GAUTIER rappelle que Jacques CHOIN qui avait été élu en 2020 a démissionné et que nous n'avons pas procédé à son remplacement.

Il propose d'essayer de convaincre de nouveaux adhérents de nous rejoindre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h45.